

Enjeux clinico-politico-éducatifs et judiciaires

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 14.0
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4PIPEP4P

Présentation

L'enseignement de cette EC porte sur les enjeux de continuité d'accueil de l'enfant, des attentes du juge et de la complexité du lien protection de l'enfance et dimension politique, à la croisée de la santé et du judiciaire.

Objectifs

Une partie de l'enseignement porte sur la continuité dans l'accueil familial : les enjeux pour le soin et l'éducatif. Si l'accueil familial est un dispositif d'accueil dans le cadre de la protection de l'enfance parmi d'autres, il recouvre néanmoins des réalités quotidiennes et relationnelles spécifiques. Ces spécificités tiennent en partie dans l'univers professionnel qui régit, entoure, façonne l'assistant.e familial.e tant en termes de statut, que de fonction et de reconnaissance. De plus, la nécessité de continuité de parcours de l'enfant protégé amène à porter un regard spécifique tant sur les besoins des mineur.es concerné.es que sur l'essence même de ce dispositif particulier. Aussi, sont questionnés à la fois les niveaux politiques et institutionnels, mais aussi relationnels et développementaux, pour penser les questions majeures qui se posent aujourd'hui en France. Plus particulièrement, l'articulation du sanitaire et de l'éducatif est explorée, comme un révélateur et un levier de la continuité du

parcours en accueil familial. En prenant appui sur la littérature existante et les dernières recherches menées en accueil familial, cet enseignement aborde 3 axes majeurs : assistant familial, un métier, un engagement ; être accueilli en famille d'accueil ; les conditions de la continuité relationnelle, éducative et sanitaire.

Une juge pour enfants apportera des éclairages juridiques et les attendus notamment à propos de l'écrit de l'information préoccupante.

L'enseignement porte aussi sur la connaissance des fondements idéologiques et politiques des lois, l'organisation décentralisée, et leurs impacts sur les pratiques.

Bibliographie

Lefebvre, D., Stéphanoff, M. (2013). Un dispositif de soin pour les familles « hors la loi » de la protection de l'enfance. *Le Divan familial*, 30, 23-36.

Dubois-Comtois, K., Côté, C., Cyr, C., Tarabulsky, G. M., St-Laurent, D., & René- Lavarone, L. (2022). Apports de l'Intervention relationnelle en contexte de protection de la jeunesse.

Dans D. St-Laurent, K. Dubois-Comtois & C. Cyr (Éds), *La maltraitance : Perspective développementale et écologique*. Presses de l'Université du Québec.

Laborde, F., Creoff, M. (2021). Les indésirables. Enfants maltraités : les oubliés de la République. Michalon.

Moss, E., Dubois-Comtois, K., Cyr, C., Tarabulsky, G. M., St-Laurent, D., Bernier, A.

(2011). Efficacy of a home-visiting intervention aimed at improving maternal sensitivity, child attachment, and behavioral outcomes for maltreated children: A randomized control trial. *Development and Psychopathology*, 23(01), 195-210.

Euillet, S. (Ed) (2019). *Parcours en accueil familial*. L'Harmattan.

Kesteman, N. (2012). Focus – Droits et obligations des fratries. *Informations sociales*, 173, 46-48.

Martinez, A.M. (1999). Séparer en respectant les liens. *Enfance et psy*, 9, 122-127.

Van Der Steen, S., & Grietens, H. (2016). 'To talk or not to talk?': Foster youth's experiences of sharing stories about their past and being in foster care. *Children and Youth Services Review*, 71, 29.

Contact(s)

> Marion Feldman

Responsable pédagogique
m.feldman@parisnanterre.fr